

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

VILLE DE RIORGES

N° DCM_2023_217

OBJET :

VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE

ANIMATIONS CULTURELLES
MUNICIPALES

CONVENTION À PASSER AVEC
L'ASSOCIATION DES AMIS DU
MUMO,
ROANNAIS AGGLOMERATION,
LES VILLES DE ROANNE ET LA
PACAUDIERE
DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL
DU MuMo, MUSEE MOBILE
APPROBATION

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **26 avril 2023** – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 19 avril 2023 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que le titre de la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 27 avril 2023.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 26 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire*, Eric MICHAUD, Nabih NEJJAR, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE adjoints ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Valérie MACHON, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Bérenger CENTI, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Gaëtan REDEUILH, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Véronique MOUILLER, Isabelle BERTHELOT, *adjointes*, Delphine DEBATISSE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse :

Secrétaire élu pour la durée de la session : Nabih NEJJAR

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Véronique MOUILLER Isabelle BERTHELOT Delphine DEBATISSE Chantal LACOUR Michel CELLIER Richard MOUSSÉ Andrée RICCETTI	Jean-Luc CHERVIN Nathalie TISSIER-MICHAUD Brigitte BONNEFOND Brigitte MACAUDIERE Pierre BARNET Eric MICHAUD Martine SCHMÜCK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20230426-DCM_2023_217-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2023

Affichage : 27/04/2023

VIE ASSOCIATIVE ET ACTION CULTURELLE**ANIMATIONS CULTURELLES MUNICIPALES
CONVENTION À PASSER AVEC L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUMO,
ROANNAIS AGGLOMERATION, LES VILLES DE ROANNE ET LA
PACAUDIÈRE
DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DU MuMo, MUSEE MOBILE
APPROBATION**

Michelle Bouchet, conseillère municipale, expose à l'assemblée :

Le MuMo (Musée Mobile) est le premier musée itinérant et gratuit d'art contemporain. Depuis 2011, ce camion-musée est allé à la rencontre de 150 000 enfants à travers 7 pays d'Europe et d'Afrique. Depuis mai 2017 est mis en circulation une nouvelle version du Musée Mobile. Grâce à un espace d'exposition imaginé par la designer française Matali Crasset, ce camion-musée participe à la diffusion des œuvres des collections publiques des FRAC (Fonds Régionaux d'Art Contemporain) et du Cnap (Centre national des arts plastiques).

Une tournée du MuMo dans la Loire a été initiée par la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Loire qui ont mobilisé leurs ressources et des ressources de Mécénat pour sa mise en œuvre.

En 2023, en partenariat avec le Fond Régional d'Art Contemporain Auvergne, le MuMo diffusera une exposition intitulée « Premier soleil », en ciblant prioritairement les zones rurales et périurbaines.

Roannais Agglomération a été contactée par le MuMo pour l'accueillir du lundi 17 au jeudi 26 juillet 2023, afin de proposer une expérience de l'art contemporain aux établissements extrascolaires, aux structures sociales et médicaux sociales et aux habitants.

Le MuMo, Roannais Agglomération, les villes de Roanne, Riorges et La Pacaudière s'associent donc pour l'organisation de l'étape du MuMo :

- du 17 au 19 juillet à Riorges
- du 20 au 25 juillet à Roanne
- du 26 au 27 juillet à La Pacaudière

Roannais Agglomération accompagnera le MuMo dans l'organisation et la coordination de la tournée sur son territoire. Roannais Agglomération contribuera au financement de la venue du MuMo pour le compte des communes de Riorges et La Pacaudière, soit à hauteur de 1000 € (mille euros) correspondant à cinq jours de visite ; prendra en charge l'hébergement des deux médiateurs/trices sur la période concernée et l'impression de flyers.

La Ville de Riorges assurera la prise en charge des déjeuners et dîners de l'équipe MuMo du lundi 17 au mercredi 19 juillet 2023, la rémunération d'une traductrice Langue des Signes Française pour une visite dédiée le mardi 18 juillet, le ménage quotidien du camion ainsi que la diffusion des flyers sur tout le territoire concerné.

.../...

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1°) approuve la convention à passer avec le MuMo, Roannais Agglomération et les villes de Roanne et La Pacaudière.

2°) précise que la présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration entre les différentes partenaires.

3°) indique que la ville de Riorges prendra en charge les déjeuners de l'équipe MuMo des 17, 18 et 19 juillet 2023, les diners des médiateurs/trices des 16, 17, 18 et 19 juillet et la rémunération de la traductrice LSF le 18 juillet 2023, pour un montant total estimatif de 650.80 €.

4°) dit que ladite convention prendra effet à la date de sa signature et s'achèvera de plein droit à l'issue de l'évènement.

5°) autorise le maire à signer cette convention.

Riorges, le 26 avril 2023

Le secrétaire de séance,
Nabih NEJJAR

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN